PROFIL DE L'INDUSTRIE

Industrie, Sciences et Technologie Canada
Industry, Science and Technology Canada

Résines synthétiques

Canada

P R O F I L
DE L' INDUSTRIE
RÉSINES SYNTHÉTIQUES

1988

AVANT-PROPOS

Étant donné l'évolution actuelle des échanges commerciaux et leur dynamique, l'industrie canadienne, pour survivre et prospérer, se doit de soutenir la concurrence internationale. Le profil présenté dans ces pages fait partie d'une série de documents qui sont des évaluations sommaires de la compétitivité de certains secteurs industriels. Ces évaluations tiennent compte de facteurs clés, dont l'application des techniques de pointe, et des changements qui surviendront dans le cadre de l'Accord de libre-échange. Ces profils ont été préparés en consultation avec les secteurs industriels visés.

Cette série est publiée au moment même où des dispositions sont prises pour créer le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, fusion du ministère de l'Expansion industrielle régionale et du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Ces documents seront mis à jour régulièrement et feront partie des publications du nouveau ministère. Je souhaite que ces profils soient utiles à tous ceux que l'expansion industrielle du Canada intéresse et qu'ils servent de base aux discussions sur l'évolution, les perspectives et l'orientation stratégique de l'industrie.

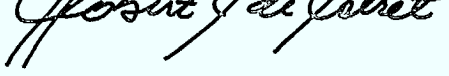

Ministre

Canada

1. Structure et rendement

Structure

L'industrie canadienne des résines synthétiques regroupe 86 établissements spécialisés dans la fabrication des résines et des composés : notamment les polyéthylènes, les chlorures de polyvinyle, les polystyrènes, les polypropylènes, les acrylonitrile-butadiène-styrènes, les polyamides, les phénol-formaldéhydes et autres. Ces résines servent de matières premières à d'autres industries et se présentent sous forme de poudres ou de granules, ou encore de liquides visqueux. Parmi ces matières premières, citons les plus courantes, soit les produits pétrochimiques de base tels l'éthylène, le styrène, le chlorure de vinyle et le propylène, ainsi que les charges et les additifs.

L'industrie des produits en matière plastique est un des principaux acheteurs des produits de ce secteur; d'après les estimations, elle consommerait plus de la moitié de la production. A cela s'ajoutent d'autres industries dont celles des adhésifs, des produits forestiers, des métaux, des fils et câbles, de la peinture, des dérivés du pétrole et des produits chimiques spécialisés. Cette industrie fabrique entre autres les pellicules d'emballage, les bouteilles pour boissons gazeuses, détergents et huiles, les fenêtres et les encadrements de portes, les glaçures, les baignoires et les cabines de douche, les mousses isolantes, les tuyaux et les raccords, les jouets et les produits ménagers.

Les résines produites au Canada peuvent se diviser entre les résines thermoplastiques à haut volume, les résines thermodurcissables à moyen volume ainsi que les résines et composés spécialisés. Sous l'action de la chaleur, les premières se liquéfient et se solidifient en refroidissant; par contre, les secondes ne fondent pas, mais leurs propriétés chimiques se modifient. Les résines et les composés thermoplastiques à haut volume produits en plusieurs variétés comprennent les polyéthylènes à faible densité, à faible densité linéaire et à haute densité, les chlorures de polyvinyle (PVC), les polypropylènes (PP), les polystyrènes (PS) et les acrylonitrile-butadiène-styrènes (ABS). Les résines thermodurcissables à moyen volume comprennent les phénol-formaldéhydes, les urée-formaldéhydes et les polyesters non saturés. Les résines et les composés spécialisés sont pour la plupart thermoplastiques et comprennent les polycarbonates, les nylons spécialisés, les polytétrafluoroéthylènes, les époxydes, les polyacétals et les polysulfones; ils résistent aussi à la chaleur et à l'impact et sont perméables aux gaz, mais leur prix est plus élevé et la demande est faible.

La plupart des résines fabriquées au Canada sont assez semblables à celles qui sont fabriquées ailleurs, aussi leurs prix doivent-ils être compétitifs sur les marchés extérieurs. Par ailleurs, le Canada importe d'autres catégories de résines et composés thermoplastiques et thermodurcissables à faible volume, soit parce que la demande en ce domaine n'en justifie pas la fabrication, ou que la technologie n'est pas disponible au Canada. Ajoutons que les résines et composés spécialisés sont également importés, parce que la demande canadienne ne justifie pas la construction d'usines et que la demande nord-américaine peut être satisfaite par une ou deux usines aux États-Unis.

Industrie, Sciences et Technologie Canada
Industry, Science and Technology Canada

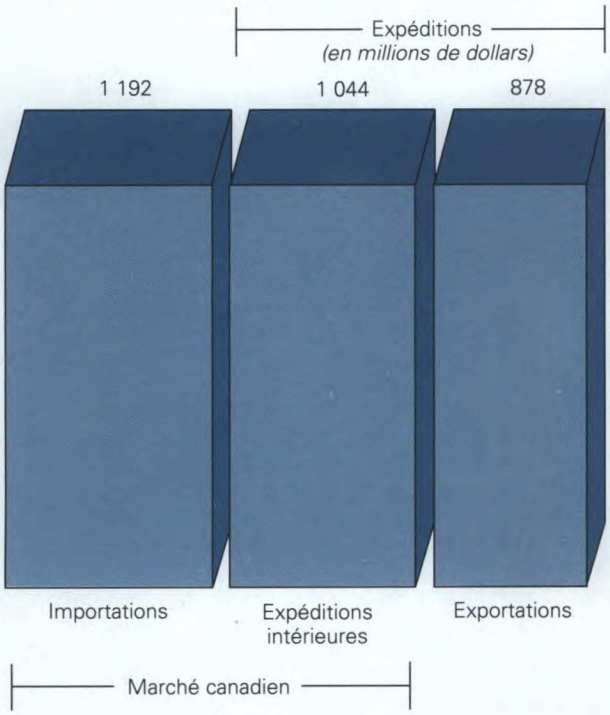

1986 - Importations, exportations et expéditions intérieures.*

** Données préliminaires sur les expéditions intérieures.*

Cette industrie est essentiellement orientée vers le marché canadien. En 1986, la valeur des expéditions de résines synthétiques fabriquées au Canada s'élevait à environ 2 milliards de dollars. Les résines et composés thermoplastiques à haut volume formaient 82 p. 100 des expéditions, alors que les résines et composés thermodurcissables à moyen volume comptaient pour environ 18 p. 100 du total. Par ailleurs, les exportations se chiffraient à 878 millions de dollars et incluaient des quantités importantes de polyéthylènes. Quelque 10 p. 100 des exportations se composaient de catégories particulières de résines non spécialisées, en général préférées pour leur rendement supérieur et ce, malgré leur prix élevé. Les importations atteignaient 1 192 millions de dollars, soit 53 p. 100 du marché intérieur. La majeure partie de ces importations, soit 86 p. 100, provenait des États-Unis. Les importations de catégories à faible volume de résines thermoplastiques non spécialisées comptaient pour 58 p. 100 de la valeur des importations et les résines spécialisées, 15 p. 100, le reste étant réparti entre les résines cellulosiques et autres.

Depuis les débuts de cette industrie, les producteurs installés le long de la côte américaine du golfe du Mexique établissent la norme de compétitivité internationale en matière de dérivés pétrochimiques, y compris les résines. Par rapport à la plupart des usines situées dans cette région ou encore en Europe de l'Ouest, l'industrie canadienne des résines possède un nombre limité de sociétés à intégration verticale, propriété de sociétés privées. Parmi ces sociétés, citons Nova, An Alberta Corporation qui possède un réseau de gazoducs et qui détient des intérêts dans 2 usines d'éthylène, 2 usines de polyéthylène, 2 usines de méthane et des usines d'extraction de l'éthane. Citons aussi la Compagnie pétrolière Impériale Ltée, propriétaire de concessions pétrolifères et gazéifères en Alberta, de plusieurs raffineries, d'une usine d'oléfine (produisant de l'éthylène et des dérivés), 2 usines de résines synthétiques à Sarnia en Ontario et d'un complexe de fabrication d'engrais en Alberta. Quelque 75 p. 100 des résines synthétiques fabriquées au Canada sont produits par des filiales de sociétés étrangères. Toutefois, Chimie Novacor Ltée et Polysar Ltée sont de propriété canadienne et sont contrôlées par des Canadiens.

Des 86 établissements de ce secteur, 51 sont situés en Ontario, 23 au Québec, 7 en Alberta et 5 en Colombie-Britannique. La capacité de production se répartit ainsi, 58 p. 100 en Ontario, 16 p. 100 au Québec, 25 p. 100 en Alberta et le reste, en Colombie-Britannique. En 1986, cette industrie employait 5 800 personnes. En général, les installations de l'ouest du Canada, situées pour la plupart en Alberta, produisent des résines non spécialisées à haut volume à partir de matières premières dérivées du gaz naturel, tandis que dans l'Est, soit en Ontario et au Québec, l'industrie produit des résines non spécialisées à haut et à moyen volumes à partir de dérivés du pétrole brut, bien que les producteurs aient diversifié leurs activités pour utiliser des dérivés du gaz naturel.

Actuellement dans le monde, la production de résines synthétiques est assez répandue et se chiffre à environ 77 millions de tonnes par an, dont 56 millions de tonnes de résines non spécialisées : polyéthylènes, 43 p. 100; chlorures de polyvinyle, 27 p. 100; polypropylènes, 15 p. 100; polystyrènes, 12 p. 100 et acrylonitrile-butadiène-styrènes, 3 p. 100. De ces 77 millions, l'Europe de l'Ouest produit environ 30 p. 100; les États-Unis, 26 p. 100; le Japon, 11 p. 100; les autres pays d'Extrême-Orient, 11 p. 100; l'Amérique latine, 6 p. 100 et le Canada, 3 p. 100. Les fabricants d'Europe de l'Ouest, des États-Unis et du Japon dominent dans l'ensemble la production ainsi que la commercialisation de résines non spécialisées et de résines et mélanges spécialisés. Les autres pays, dont le Canada, produisent surtout des résines non spécialisées et importent des résines et des mélanges spécialisés.

Rendement

De 1975 à 1980, la valeur des expéditions de l'industrie canadienne des résines synthétiques s'est accrue à un taux annuel de 17 p. 100. Ce taux élevé résulte de l'ouverture de plusieurs grandes usines et d'une augmentation de la demande intérieure et des exportations. De 1980 à 1986, la valeur des expéditions a augmenté au rythme plus faible de 4 p. 100 par an, en raison du petit nombre de nouvelles usines et de la croissance plus lente de la demande intérieure et exportations. Par ailleurs, les expéditions pour l'ensemble des industries de fabrication se sont accrues à un taux annuel de 2,3 p. 100 de 1980 à 1986. Le nombre de sociétés produisant des résines et des composés est passé de 32 en 1973 à 53 en 1986, alors que le nombre d'établissements est passé de 40 à 86 pendant la même période.

De la fin des années 70 au milieu des années 80, cette industrie a pu augmenter sa capacité de production, en profitant du prix avantageux des matières premières, de l'augmentation régulière des prix de l'énergie et d'une forte croissance du marché des matières plastiques. Ces facteurs auraient largement compensé les coûts de la construction d'usines et des autres immobilisations. Toutefois, depuis quelques années, la situation a changé. Les fluctuations des cours du pétrole brut et du gaz naturel canadiens par rapport à ceux en vigueur le long de la côte américaine du golfe du Mexique ont gonflé le prix de revient des matières premières. De 1982 à 1986, la demande de résines ne s'est pas accrue comme prévu, d'où un excédent de capacité partout dans le monde, une baisse du cours des résines et des bénéfices.

De 1982 à 1986, l'augmentation des prix de revient et la baisse des bénéfices pour l'industrie canadienne s'expliquent de la façon suivante :

- Aux États-Unis, une partie de cette industrie profite de recettes plus élevées provenant des résines spécialisées qui ne sont pas fabriquées au Canada et dont les prix ne sont pas soumis aux pressions propres au marché des résines non spécialisées.
- Les fabricants canadiens exportent une plus grande proportion de leur production et la faiblesse des cours mondiaux leur laisse un bénéfice plus faible.
- Au Canada, une très grande partie de la production de résines provient de nouvelles usines dont les coûts d'immobilisations sont lourds.
- Dans l'ouest du Canada, les producteurs doivent payer des frais de transport élevés, annulant l'avantage dont ils jouissent sur le plan des matières premières.

Dans cette industrie capitalistique, il est nécessaire d'exploiter des usines à des taux très élevés d'utilisation de la capacité. Les fabricants canadiens se sont donc employés à chercher des commandes à l'étranger, qu'ils n'ont souvent pu obtenir qu'à des prix très bas. Plus récemment, en 1987, les prix à l'exportation vers certains pays auraient été plus élevés que ceux en vigueur au Canada; l'évolution du marché mondial des résines non spécialisées restant ainsi liée à l'offre et à la demande.

A moins d'une détérioration sérieuse de la conjoncture économique, les fabricants canadiens devraient enregistrer plusieurs années d'exploitation rentable, et le redressement du marché leur permettra de financer leur expansion.

Selon les statistiques publiées, le marché canadien des résines synthétiques s'est accru à un taux annuel réel de 9,5 p. 100 de 1975 à 1980 et de 4 p. 100 de 1980 à 1986. De 1980 à 1986, les exportations ont augmenté à un taux annuel réel de 9 p. 100, tandis que les importations augmentaient de 7 p. 100. Toutefois, les fabricants canadiens de résines synthétiques desservent une partie décroissante du marché intérieur, soit 57 p. 100 en 1980 et 47 p. 100 en 1986. Cette situation s'explique de la façon suivante :

- L'utilisation accrue de résines spécialisées fabriquées hors du Canada, en raison des applications de plus en plus nombreuses de composés à haut rendement dans plusieurs secteurs, dont l'emballage et l'automobile.
- L'augmentation importante, de 1982 à 1986, des importations de résines non spécialisées à haut volume, particulièrement les polyéthylènes, les chlorures de polyvinyle et les ABS, en raison d'un excédent de capacité à l'échelle mondiale et de la baisse des cours à l'étranger.
- L'importation de résines entre 1983 et 1985 par trois fabricants de polyéthylènes afin de s'établir sur le marché avant l'entrée en service de leurs usines.
- La rationalisation croissante des installations de production au Canada et aux États-Unis.

L'exportation de résines non spécialisées vers l'Europe de l'Ouest et le Japon a été difficile au cours des 10 dernières années. Ces pays possèdent des industries solides, bien implantées et orientées vers l'exportation. Ils jouissent de frais de transport, de droits de douane, de pratiques commerciales locales et de liens avec leurs sociétés mères. Les fabricants canadiens exportent en quantités limitées certaines catégories de résines non spécialisées vers l'Europe de l'Ouest. Par ailleurs, ils font concurrence aux producteurs d'Europe, du Japon et des États-Unis en exportant des résines non spécialisées vers les pays du bassin du Pacifique et certains pays d'Amérique du Sud. De 1982 à 1986, une plus forte proportion des exportations a été dirigée vers les États-Unis en raison de la faiblesse des cours en vigueur dans les pays en développement. Depuis 1987, les exportations sont plus rentables, les cours s'étant raffermis dans ces derniers pays.

2. Forces et faiblesses

Facteurs structurels

L'industrie des résines synthétiques est capitalistique et repose sur l'utilisation de matières premières. En général, les usines canadiennes de résines, construites ou rénovées pour la plupart au cours des 11 dernières années, sont modernes, aménagées pour répondre aux normes mondiales de production et ce, à des prix de revient semblables à ceux des usines de la côte américaine du golfe du Mexique. Au nombre des forces de ce secteur industriel, mentionnons les coûts plus bas de l'énergie et des matières premières. Parmi les faiblesses, notons les coûts plus élevés des immobilisations et de la commercialisation.

En 1985, le coût des matières premières comptait pour environ 65 p. 100 de la valeur des ventes et est encore lié aux cours du pétrole brut et du gaz naturel et à la rentabilité de l'industrie des produits pétrochimiques de base. Depuis 1982, les fabricants de résines dans l'est du Canada se procurent leurs matières premières aux mêmes prix que les fabricants de la côte américaine du golfe du Mexique, alors que ceux de l'Ouest jouissent de prix plus bas. Ils s'approvisionnent tous en vertu de contrats à long terme et de formules de tarification.

Les coûts de l'énergie au Canada tendent à être moins élevés que sur la côte américaine du Golfe. Ceci n'est qu'un faible avantage, car l'énergie ne représente habituellement que 5 p. 100 des frais d'exploitation, qui en général comprennent la totalité des charges à l'exception des frais d'expédition, selon la situation en 1986.

Les frais d'immobilisations, qui comptent généralement pour environ 18 p. 100 du total des frais d'exploitation au Canada, sont plus élevés que sur la côte américaine du Golfe. Cette situation est en grande partie due aux frais de démarrage qui sont de 15 à 25 p. 100 plus élevés en raison des coûts de construction résultant des conditions climatiques et des frais de financement plus lourds. Cet écart se traduit par un amortissement et des frais d'entretien plus élevés et par un rendement plus faible des investissements. La province d'Alberta a adopté une politique visant à éloigner les principales usines des grands centres, augmentant de ce fait les coûts de construction. Depuis quelques années, l'écart entre les coûts de construction au Canada et sur la côte américaine du Golfe semble s'être amenuisé.

Les frais de commercialisation à l'unité ont tendance à être plus élevés au Canada que sur la côte américaine du Golfe. Dans bien des cas, les marchés sont plus dispersés et les volumes des expéditions plus bas. De ce fait, les frais de transport au Canada sont supérieurs, surtout pour les usines des provinces de l'Ouest qui n'expédient que par voie terrestre.

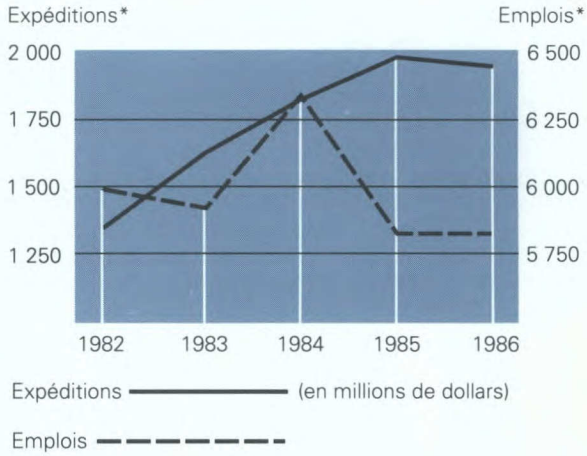

** Estimations pour 1986.*

Par comparaison avec un producteur type de résines synthétiques de la côte américaine du Golfe, l'industrie canadienne a des frais d'exploitation légèrement plus élevés dans l'est du Canada et légèrement inférieurs dans l'Ouest. Les producteurs de l'Ouest font face à des frais plus élevés d'expédition vers leurs marchés intérieur et extérieur.

De 1977 à 1985, les projets de construction d'installations de production reposaient sur l'avantage dont jouissaient les producteurs canadiens quant au coût des matières premières par rapport à ceux de la côte américaine du Golfe. La chute des cours mondiaux et la déréglementation de l'énergie ont réduit cet avantage et pourraient faire obstacle aux éventuels projets d'expansion de ce secteur au Canada. De plus, en raison de la gravité de la récession de 1982 et de la capacité excédentaire qui en a résulté à l'échelle mondiale, les sociétés canadiennes de matières premières pétrochimiques et de résines hésitent à faire d'importants investissements tant que ces industries n'auront pas enregistré de profits notables pendant un certain temps.

Pour les 5 résines non spécialisées à haut volume, les fabricants canadiens de résines ont une capacité de production supérieure à la demande intérieure; cette capacité excédentaire est utilisée pour l'exportation.

Facteurs liés au commerce

Dans le commerce international de produits tels que les résines non spécialisées, les droits de douane sont un facteur déterminant, car ces produits sont peu chers et de qualité uniforme. Les droits de douane canadiens sur les résines varient de 9,3 à 11 p. 100; ceux des États-Unis, de 6,3 à 12,5 p. 100; ceux de la CEE, de 6,9 à 12,5 p. 100 et ceux du Japon, de 4,1 à 14 p. 100. La plupart des résines et composés spécialisés entrent au Canada en franchise de douane. Les barrières non douanières ne jouent pas un grand rôle dans ce secteur.

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis prévoit l'abolition des droits de douane sur les résines en 5 étapes annuelles égales à partir de janvier 1989. De plus, les droits perçus sur les matières premières seront éliminés sur 5 ans et ceux sur les produits de matière plastique d'aval, sur 10 ans. Les fabricants de résines sont favorables à l'Accord.

Facteurs technologiques

Les techniques de pointe utilisées au Canada sont récentes et obtenues sous licence auprès des sociétés mères ou de sociétés étrangères de produits chimiques. Quelques fabricants canadiens ont acquis une certaine réputation en raison de la technologie utilisée pour certains types de produits. Mentionnons Du Pont Canada Inc. pour la mise au point d'une gamme de résines de polyéthylène spécialisées et de produits dérivés, C-I-L Inc. pour les copolymères d'acétate d'éthylène-vinyle et Reichhold Ltd. pour les résines phénoliques solides utilisées dans l'industrie des produits forestiers. Ces produits appartiennent aux catégories de résines non spécialisées à haut et à moyen volume dont les prix sont plus élevés que ceux des catégories plus largement répandues. Ces résines sont généralement utilisées en plus petites quantités pour des applications plus complexes. Les fabricants canadiens ont accès à la technologie en usage pour produire les résines et composés spécialisés, mais le marché intérieur est trop restreint pour en justifier la fabrication.

Autres facteurs

De facon générale, les prix de revient du secteur des résines synthétiques sont liés à la politique énergétique, car les résines sont en grande partie dérivées de matières premières produites à partir du gaz naturel ou du pétrole brut.

L'industrie des résines synthétiques est modérément sensible aux fluctuations du taux de change entre le Canada et les États-Unis, car les cours des matières premières et les prix des résines sont, à l'origine, fixés aux État-Unis. De plus, les prix des matières premières correspondent à 65 p. 100 des dépenses de fonctionnement. En outre, les taux de change par rapport aux devises européennes et japonaise sont des facteurs importants quant à la concurrence des produits européens et japonais sur les marchés des pays en développement.

3. Évolution de l'environnement

A long terme, la croissance de la consommation de résines synthétiques dans les pays industrialisés, dans les pays récemment industrialisés tels Taïwan, le Brésil et le Mexique, et les pays en développement tels le Nigeria et la République populaire chinoise, devrait être supérieure aux taux de croissance des économies. Dans les pays industrialisés, il semble que les produits à base de résines synthétiques continueront à être utilisés en quantités croissantes dans des secteurs tels que l'emballage, la construction, les communications, la machinerie, les transports et les biens de consommation, et remplaceront de plus en plus les produits dérivés de sources traditionnelles.

A la suite de la première crise pétrolière à la fin des années 70 et au début des années 80, l'on a remarqué l'aménagement, de nombreuses usines de produits pétrochimiques de base et de dérivés à proximité des sources de matières premières, par exemple en Arabie Saoudite, au Mexique et dans l'Ouest canadien. Ces installations, qui se justifiaient en raison de la facilité d'approvisionnement en hydrocarbures et de la conjoncture économique, ont utilisé une part importante de la charge d'alimentation dérivée du gaz naturel qui jusque-là avait été sous-utilisée. Il est probable qu'à l'avenir les usines seront de nouveau situées près des principaux marchés plutôt que des sources d'hydrocarbures. La construction d'installations de ce genre continuera à dépendre de la disponibilité des matières premières à des prix abordables, de l'aménagement d'usines de produits pétrochimiques de base à proximité, de la croissance de la demande de produits d'aval et de taux de rendement concurrentiels.

Lorsque l'Arabie Saoudite a commencé à produire du polyéthylène à la fin de 1984 et des résines de chlorure de polyvinyle au début de 1986, elle a lancé sur le marché mondial une nouvelle source de résine à bas prix qui pourrait empiéter sur les marchés canadiens d'exportation. Comme les résines d'Arabie Saoudite sont vendues surtout au Japon, en Europe de l'Ouest et en Asie du Sud-Est, elles ne devraient pas concurrencer directement le gros des exportations canadiennes vers les États-Unis.

Ces résines pourraient toutefois menacer les exportations canadiennes vers les marchés d'Asie du Sud-Est et d'Europe de l'Ouest qui comptent respectivement pour 7 p. 100 et 2 p. 100 du total des expéditions canadiennes. Bien que la République populaire chinoise fasse construire actuellement plusieurs usines de résines non spécialisées de calibre mondial, ces installations sont destinées à satisfaire le marché intérieur chinois qui est en pleine croissance et elles ne devraient pas réduire de façon importante le volume des importations.

Une récente étude de marché, faite par le ministère de l'Expansion industrielle régionale et la Société des industries de plastique du Canada, révèle que la consommation de résines synthétiques au Canada devrait s'accroître à un taux annuel de 6,3 p. 100 au cours de la prochaine décennie, soit plus de 2 fois le taux de croissance prévu du PIB.

Pour satisfaire la demande intérieure de résines de polypropylène et de chlorure de polyvinyle ou encore augmenter les importations, il faudra probablement construire d'importants complexes d'ici le début des années 90. Les installations actuelles de production d'autres résines non spécialisées à haut volume sont suffisantes pour satisfaire la demande intérieure et ce, jusqu'à la fin des années 90. Bien que la disparition des avantages dont jouissait le Canada sur le plan des matières premières ait pu limiter les perspectives d'expansion des installations, il sera possible, si la conjoncture économique est favorable, d'augmenter la capacité actuelle pour répondre aux besoins du marché intérieur et profiter des possibilités d'exportation.

Le secteur canadien des résines synthétiques, secteur qui fabrique surtout des résines non spécialisées, connaîtra sans doute une croissance plus lente qu'aux États-Unis, parce que certaines nouvelles applications, notamment les boîtes de conserve en résines de téréphtalate de polyéthylène qui pourraient remplacer les boîtes d'acier et d'aluminium, exigent des résines spécialisées qui ne sont pas fabriquées au Canada.

Enfin, la réforme fiscale actuelle tend à réduire les taux d'imposition et à élargir l'assiette fiscale des sociétés. Alors que l'impôt des sociétés augmentera légèrement pour compenser la réduction de l'impôt personnel, certaines entreprises verront leurs impôts diminuer tandis que d'autres feront face à des augmentations. L'Association canadienne des fabricants de produits chimiques a exprimé son inquiétude quant à la règle proposée touchant les installations « mises en usage » et la réduction du taux d'amortissement de la machinerie et de l'équipement; ces dispositions pourraient limiter la capacité de l'industrie canadienne de livrer concurrence aux États-Unis pour les nouveaux projets. Cette inquiétude a été apaisée en partie par les modifications visant à limiter les effets de la règle de la mise en usage sur les projets exigeant une plus longue préparation.

L'élimination des droits de douane aux termes de l'Accord de libre-échange devrait réduire les prix et les bénéfices de l'industrie canadienne sur le marché intérieur. Les prix des exportations vers les États-Unis et les bénéfices qui en découleront, devront généralement augmenter. De plus, bien que l'incertitude persiste sur la possibilité d'attirer de nouveaux investissements, l'élimination des droits de douane devrait élargir en Alberta les perspectives actuellement limitées d'expansion des installations du secteur des résines à base de gaz naturel. L'Accord donnera aux producteurs de résines du Québec et de l'Ontario la possibilité d'une modeste croissance de leurs installations pour servir les marchés intérieurs et ceux du nord-est et du centre-ouest des États-Unis. En outre, il fournira probablement l'impulsion nécessaire à la fermeture d'installations plus anciennes moins rentables et leur remplacement par des installations modernes de calibre mondial. Si l'Accord de libre-échange devait avoir des répercussions négatives sur l'industrie d'aval des produits de matières plastiques, il est probable que le secteur des résines, à titre de fournisseur, en ressente également les effets.

4. Évaluation de la compétitivité

Par comparaison avec les producteurs de la côte américaine du golfe du Mexique, le secteur canadien des résines synthétiques soutient généralement la concurrence au Canada, dans la région des Grands Lacs et celle du nord-ouest des États-Unis, abstraction faite des frais d'expédition et en supposant l'absence de tarifs douaniers. Ce secteur est habituellement considéré comme non concurrentiel pour les expéditions vers d'autres régions des États-Unis. L'évolution récente des taux de change a amélioré la compétitivité des fabricants canadiens par rapport à ceux de l'Europe de l'Ouest et du Japon, ce qui devrait favoriser l'augmentation des exportations vers les pays en développement.

L'Accord de libre-échange devrait encourager l'industrie à améliorer ses méthodes d'exploitation grâce à la rationalisation de ses produits, de ses installations et de ses frais généraux, ainsi qu'à la restructuration et à l'expansion de ses installations dans l'Ouest canadien. Il permettra également d'améliorer la faisabilité d'expansion des installations dans cette région, bien que persiste une certaine inquiétude sur la possibilité d'attirer des investissements.

Pour de plus amples renseignements sur ce dossier, s'adresser à :

Transformation des richesses naturelles
Industrie, Sciences et Technologie Canada
Objet : Résines synthétiques
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Tél. : (613) 954-3017

PRINCIPALES STATISTIQUES — CTI 3731 (1980)

	1973	1982	1983	1984	1985	1986
Établissements	40	70	74	79	86	86*
Emplois	4 657	5 997	5 921	6 300	5 800	5 800*
Expéditions ****	303	1 368	1 619	1 824	1 969	1 922*
Produit intérieur brut *****	187	176	263	308	326	345
Investissements ****	32	71,2	40,1	45,6	56,2	118,7
Profits après impôt ****	—	(19,3)	60,9	21,5	(39,2)	—
(en % du chiffre d'affaires)	—	(1,1)	3,2	1,0	(1,8)	—

STATISTIQUES COMMERCIALES

	1973	1982	1983	1984	1985	1986
Exportations ***/****	89	516	521	629	800	878
Expéditions canadiennes ***/****	214	852	1 098	1 195	1 169	1 044*
Importations ***/****	197	712	934	1 034	1 087	1 192
Marché intérieur ****	411	1 564	2 034	2 229	2 256	2 236*
Exportations (en % des expéditions)	29	38	32	34	41	46*
Importations (en % du marché intérieur)	48	46	46	46	48	53*
Part canadienne du marché extérieur	—	—	—	—	—	3,1**

Source des importations (en %)		É.-U.	CEE	Asie	Autres
	1982	89,7	7,8	1,3	1,2
	1983	87,2	9,7	1,2	1,9
	1984	86,6	10,2	1,7	1,5
	1985	84,8	11,7	3,0	0,5
	1986	85,6	11,3	1,7	1,4

Destination des exportations (en %)		É.-U.	CEE	Asie	Autres
	1982	44,2	5,0	25,6	25,2
	1983	59,1	3,2	15,5	22,2
	1984	62,8	4,7	14,4	18,1
	1985	62,8	3,4	17,6	16,2
	1986	60,8	5,4	16,4	17,4

RÉPARTITION RÉGIONALE — Moyenne de1983 à 1985

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	C.-B.
Établissements (en %)	—	27	58	8	7
Emplois - (en %)	—	28	59	—	—
Expéditions - (en %)	—	—	58	—	—

PRINCIPALES SOCIÉTÉS

Nom	Propriété	Emplacement
1. Polysar Ltée	canadienne	Cambridge (Ontario) et Montréal (Québec)
2. Dow Chemical Canada Ltd.	américaine	Sarnia (Ontario) et Edmonton (Alberta)
3. Du Pont Canada Inc.	américaine	Sarnia (Ontario)
4. C-I-L. Inc.	britannique	Edmonton (Alberta)
5. Esso Chemical Canada	américaine	Sarnia (Ontario)
6. Chimie Novacor Ltée	canadienne	Joffre (Alberta) et Sarnia (Ontario)
7. B.F. Goodrich Canada Inc.	américaine	Fort Saskatchewan (Alberta), Shawinigan (Québec) et Niagara Falls (Ontario)
8. Shell Canada Chemical Co.	hollandaise	Sarnia (Ontario)
9. Himont Canada Inc.	italienne	Varennes (Québec)
10. Borg-Warner Chemicals Ltd.	américaine	Cobourg (Ontario)
11. Reichhold Ltd.	américaine	North Bay, Thunder Bay et Weston (Ontario); Sainte-Thérèse (Québec); Port Moody et Kamloops (C.-B.)

* Données préliminaires.
** Au tonnage ou au poids.
*** Y compris le caoutchouc synthétique.
**** Les montants indiqués sont exprimés en millions de dollars.
***** Les montants indiqués sont exprimés en millions de dollars constants de 1981.

Bureaux régionaux

108496
INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA

Terre-Neuve

Parsons Building
90, avenue O'Leary
C.P. 8950
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4053

Île-du-Prince-Édouard

Confederation Court Mall
134, rue Kent
bureau 400
C.P. 1115
CHARLOTTETOWN
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7400

Nouvelle-Écosse

1496, rue Lower Water
C.P. 940, succ. M
HALIFAX
(Nouvelle- Écosse)
B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018

Nouveau-Brunswick

770, rue Main
C.P. 1210
MONCTON
(Nouveau-Brunswick)
E1C 8P9
Tél. : (506) 857-6400

Québec

Tour de la Bourse
800, place Victoria
bureau 3800
C.P. 247
MONTRÉAL (Québec)
Tél. : (514) 283-8185

Ontario

Dominion Public Building
1, rue Front ouest
4e étage
TORONTO (Ontario)
M5J 1A4
Tél. : (416) 973-5000

Manitoba

Colombie-Britannique

Scotia Tower
9e étage, bureau 900
C.P. 11610
650, rue Georgia ouest
VANCOUVER
(Colombie-Britannique)
V6B 5H8
Tél. : (604) 666-0434

Yukon

108, rue Lambert
bureau 301
WHITEHORSE (Yukon)
Y1A 1Z2
Tél. : (403) 668-4655

res du Nord-Ouest

rian Building
al 6100
/KNIFE
es du Nord-Ouest)

3) 920-8568

Pour obtenir des exemplaires de ce profil, s'adresser au :

Centre des entreprises
Direction générale des communications
Industrie, Sciences et Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5

Tél. : (613) 995-5771

PU 3017

DATE DUE

QUEEN HD 9505 .C3 I5 S6 1988
Canada. Industry, Science an
Synthetic resins : industry